

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SECRÉTARIAT

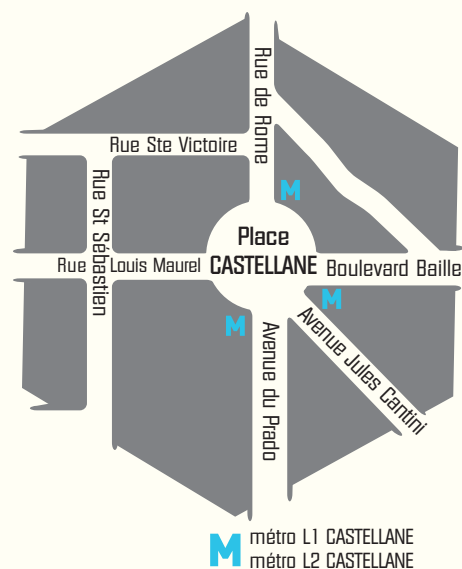
En contrat de professionnalisation

POSTBEP

Document non contractuel



## PLAN D'ACCES



## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- Secrétaire,
- Secrétaire spécialisée commerciale, accueil au service du personnel,
- Agent administratif de la fonction publique,
- Employé administratif,
- Technicien des services administratifs.

# BACCALAUREAT

## PROFESSIONNEL SECRÉTARIAT

En contrat de professionnalisation

### OBJECTIFS :

- Accueillir, orienter et renseigner les interlocuteurs qui présentent une demande
- Assurer une logistique de communication et de coordination tant au niveau du traitement des demandes qu'au niveau de la vie du service
- Contribuer à l'administration des moyens informatiques

### Conditions d'admissions :

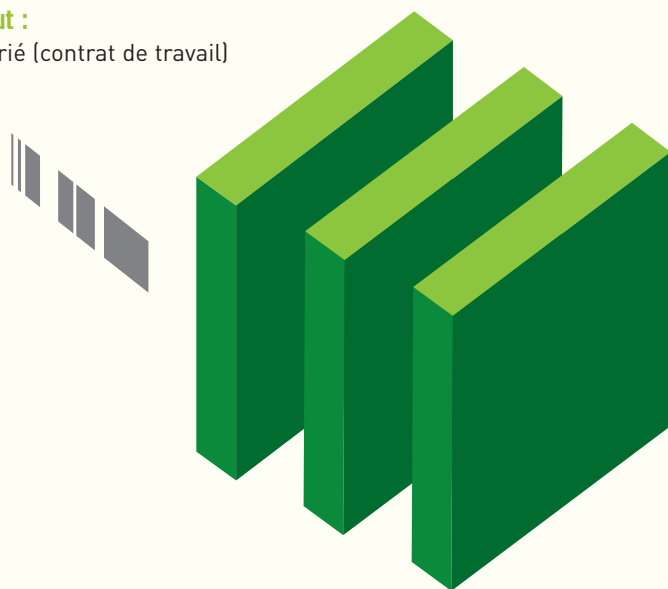
- BEP Métiers du Secrétariat
- BEP Métiers de la Comptabilité
- Dossier de candidature et entretien

### Admission définitive :

Avoir un contrat de professionnalisation sur 2 ans

### Statut :

Salarié (contrat de travail)



### CURSUS PÉDAGOGIQUES : 1100 H SUR 2 ANS

#### Règlement d'examen

	ECRIT	ORAL	COEF
<b>Formation générale</b>			
<b>Culture et Expression Française :</b>	<b>2h30</b>		<b>3</b>
<b>Histoire – Géographie :</b>	<b>2h00</b>		<b>2</b>
<b>Anglais :</b>	<b>2h00</b>		<b>2</b>
<b>Economie générale et Droit :</b>	<b>1h30</b>		<b>1</b>
<b>Mathématiques :</b>	<b>1h00</b>		<b>1</b>
<b>Techniques Spécifiques :</b>			
<b>Activité professionnelle de synthèse :</b>	<b>3h00</b>		<b>5</b>
<b>Epreuve pratique professionnelle en entreprise :</b>		<b>0h30</b>	<b>3</b>
<b>Epreuve pratique professionnelle sur informatique :</b>		<b>1h00</b>	<b>2</b>
<b>Présentation d'une étude à caractère professionnel :</b>		<b>0h30</b>	<b>3</b>

### LES PLUS

- Validation par un diplôme d'Etat Bac Pro
- Excellence de nos résultats
- Expérience en entreprise concrète et professionnelle
- Encadrement pédagogique personnalisé
- Enseignement de qualité dispensé par des formateurs qualifiés

### Formation gratuite

- Une rémunération de 55% à 70% du SMIC selon l'âge
- Un contrat de travail de type particulier : le contrat de professionnalisation
- Le bénéfice d'une couverture sociale au même titre que les salariés de l'entreprise d'accueil (y compris pendant le temps passé en centre de formation)
- Des droits aux congés payés

